



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6010728

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 9/09/2025 15H54 C:005360 I:22561
V/REF : 1026374
V/Email reçu le Mardi 09/09/2025 a 15H54

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 04481
IMMEUBLE : WIL.CHARPENNES -4481
8/10, RUE LAKANAL
WILSON-CHARPENNES
69100 VILLEURBANNE

Vaulx en Velin, le 20 Janvier 2026

Référence Marché: M_230809003-1

LOCALISATION : ALLEE N8 RUE LAKANAL - LOGEMENT DE MR BARRY AU 3EME ETAGE TEL

MOTIF : INTERVENIR POUR LA PORTE GARAGE HS CAR RESSORTS ONT LACHÉ
(LE LOCATAIRE DOIT FORCER POUR OUVRIR)

Donneur d'ordre : Mme S MATHIEU

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 19/09 A 13H30 :
INTERVENTION A PARTIR DU GARAGE N°20 DE MR BARRY AU 3EME ETAGE
- LES PIECES TENANT LES RESSORTS SONT CASSEES SUR UN COTE
PRISE DE COTES POUR LE REMPLACEMENT
REPLI DU CHANTIER

LE 07/01 A 09H30 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A DEUX TECHNICIENS
DEPOSE ET REMPLACEMENT DE LA PORTE DE GARAGE
CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT

LE 13/01/2026 A 08H30 :
- POSE DE BARDAGE SUR PORTE DE GARAGE
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER EMAIL en CC le 14/01/26 a 16H12 stephanie.mathieu@semcoda.c
MP LCOMPTER Email envoyé le 14/01/26 a 16H12 Mme N. NASRI
IB LCOMPTER Email envoyé le 01/10/25 a 15H24 M. A SANTONI
CS LGESTION Email envoyé le 22/09/25 a 09H40 Mme N. NASRI
PREVOIR LE REMPLACEMENT PORTE DE GARAGE AU COMPLET



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6010728

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U.	HT
1,00	MS00001-Forfait déplacement	Ag.Villeurb.	2	56,48	56,48
1,00	MS00092-Rempl.porte Box	<2,70x2,2+n°gara	7	878,90	878,90
TOTAL H.T.					935,38
T.V.A. a 10,00%					93,53
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>1028,91</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 28 Février 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1026374 du 09/09/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE VILLEURBANNE

31, rue Louis Guérin

CS 30086

69100 VILLEURBANNE

Tel:04.78.93.21.92

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr;

Référence de la Demande

N°: 848 675 du 09/09/2025

THCMEIPP Txv hors contra Menuiseries int Partie privat. 1

01-EE-2212-ENT-61563100

Marché : M - 230809003-1

Lieu d'intervention

MR BARRY Oumar
MME BARRY Nene issa
8 RUE LAKANAL
69100 VILLEURBANNE

Téléphone : 06.67.04.71.03

04481-00001-00002-00032 H / Type 3 / 03

Etage : 03

Date entrée: 20/09/2019

Délai

Date limite exécution : 24/09/2025

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement Porte garage HS car ressorts ont lâché Le locataire doit forcer pour ouvrir Contacter le locataire au 06 05 63 78 38 Merci	1,00	56,49	56,49	5,65	62,14
MS00091 Ressort et bras de levier Porte garage HS car ressorts ont lâché Le locataire doit forcer pour ouvrir Contacter le locataire au 06 05 63 78 38 Merci	1,00	82,16	82,16	8,22	90,38
Total H.T.					138,65
Total TVA					13,87
Total TTC					152,52

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par SANTONI Arnaud le 09/09/2025

Le Responsable
Nom et Signature

Sandrine GUILLET

Directrice Adjointe en charge de la proximité et des territoires
Direction Gestion Immobilière

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **8 RUE LAKANAL 69100 VILLEURBANNE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **09/09/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1026374